



## Compte-rendu du CoPil Natura 2000 des Tourbières de Clarens

9 Mars 2018 – 14h00 - Mairie de Clarens

### **Personnes présentes :**

M Piaser, Maire de Clarens – Président du CoPil  
M. Adisson, Direction Départementale des Territoires en Hautes-Pyrénées  
M. Chabaud, responsable UT Haute-Bigorre et Côteaux ONF65  
Mme Noble, AREMIP  
M. Cazes, propriétaire exploitant  
M. Castet, habitant de Clarens  
Mme Estève, propriétaire  
Mme Noilhan, Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées  
M. Gire, Semence Nature  
Mme Truong, PETR des Nestes  
Mme Amiel, Animatrice Natura 2000 Tourbières de Clarens – CCPL

### **Ordre du jour :**

1. Actualités Natura 2000
2. Projet de Semence Nature
3. Bilan du PAEC
4. Point sur la création du sentier pédagogique
5. Action TO2 : réouverture de parcelles boisées
6. Informations et questions diverses

### **1- Actualités Natura 2000**

(Marc Adisson, DDT)

Programmation 2018-2019 : la demande de subvention est à faire avant le 31 mars 2018. Il y a deux Appel à Projets par an : 15 février / 15 mars et 1<sup>er</sup> Sept/31 Sept. La commission de programmation régionale se réunit deux fois par an.

Paiements : ceux de l'année 2016/2017 sont en cours.

FEADER : la tendance est à un retour en arrière : le FEADER redeviendrait national (et non plus régional).

Bureau Natura 2000 de la DDT : Éric Garcia a remplacé Claudine Burtin

### **2- Projet de Semence Nature**

(Lionel Gire, Semence Nature)

Powerpoint présenté en ANNEXE 1

Semence Nature travaille avec Bernard Lacrouts, pépiniériste de Sanous (à côté de Vic en Bigorre).

Une convention sera passée entre la CCPL/Les propriétaires et Semence Nature pour autoriser cette dernière à prélever des graines sur des parcelles de la zone Natura 2000.

### **3- Bilan PAEC**

(Françoise Noble, AREMIP)

Powerpoint présenté en ANNEXE 2

Un exploitant étant proche de la retraite, il n'a pu s'engager dans un MAEC. L'AREMIP et la Chambre d'Agriculture sont en contact pour l'aider à transmettre son exploitation.

L'AREMIP fera un document d'information sur le PAEC pour l'envoyer aux autres propriétaires de la zone Natura 2000.

#### **4- Point sur le sentier pédagogique**

(Cécile Amiel, CCPL)

Un marché a été passé avec l'ONF, accompagnée du bureau d'étude TIKOPIA, pour accompagner la CCPL dans la réalisation du sentier pédagogique. Celui-ci se fera dans le cadre d'une action du programme TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) dont la CCPL a été lauréate.

Une réunion de lancement du projet a été faite le 6 février 2018. Les discussions ont porté sur les points suivants :

- Calendrier des travaux avec la problématique du temps d'instruction du dossier « Loi sur l'eau »
- Rappel des thèmes validés lors de l'étude : histoire de la voie ferrée, tourbière = archive du temps, les cycles de vie, gamme de mobilier choisi, budget estimatif
- Déroulement des missions : dossier loi sur l'eau envoyé sans passage en CoPil mais après validation de la CCPL, groupe de travail à créer avec les propriétaires pour des échanges de terrains, relecture des textes et visuels par Francis Ferran (directeur service tourisme à la CCPL).

Il est noté que les sentiers pédagogiques sur/autour des zones humides connaissent un intérêt certain, comme celui réalisé autour du lac de Puydarrieux.

Il a été discuté de l'intérêt ou pas de faire une boucle sur la tourbière, connaissant l'aspect sensible de ce milieu. Ce point sera revu lors des prochains groupes de travail.

#### **5- Contrat Ni agricole Ni forestier**

(Cécile Amiel, CCPL)

Ce projet est à lier à l'action TO2 du DocOb « Réouverture de parcelles de tourbières boisées », rappelée en ANNEXE 3

M. Nousse et M. Danos de Villages Accueillants ont visité le lieu du futur chantier et doivent fournir un devis à la CCPL.

La problématique concerne l'enlèvement des ligneux de la zone sans créer de dommages. Plusieurs possibilités :

- Débardage par câbles : pose le problème du sur-piétinement
- Utilisation de Quads : non adapté à la zone
- Enlèvement par hélicoptère : opération réalisée avec succès sur la tourbière de Lourdes
- Par voie humaine : coûte cher

La troisième proposition sera donc étudiée : l'hélictreuillage.

Une visite complémentaire est planifiée le jeudi 29 mars à 9h30 à la demande de l'AREMIP pour voir si d'autres actions peuvent également être positionnées dans le contrat.

#### **6- Questions diverses**

Il n'y a pas de questions diverses

#### **Pièces annexées au présent compte-rendu :**

ANNEXE 1 : Présentation du projet de Semence Nature

ANNEXE 2 : Bilan PAEC par l'AREMIP

ANNEXE 3 : Fiche action TO2 du DocOb « Réouverture de parcelles de tourbières boisées »